

## ***Nouvelle organisation du Secrétariat Général.***

Dans le but de mieux satisfaire les besoins des Parisiens et de ceux qui travaillent à Paris et d'être plus efficace au service des élus, Véronique BEDAGUE-HAMILIUS, Secrétaire Générale de la Ville de Paris, a souhaité réorganiser le secrétariat général en quatre pôles, correspondant chacun à une mission, et placés sous l'autorité de quatre secrétaires généraux adjoints ou délégués.

### Pôle espace public :

Chargé, sous l'autorité de Philippe CHOTARD, secrétaire général délégué, de promouvoir une approche globale de l'espace public, il coiffe la DU, la DVD, la DPE, la DEVE, la DPP. Lui sont rattachés la conseillère au développement durable, les missions Halles, Tramway et préfiguration de l'institut Ville Durable, ainsi que la délégation générale à la coopération territoriale, la déléguée au design et l'atelier parisien d'urbanisme.

### Pôle social, économie :

Dirigé par Valérie DE BREM, secrétaire générale adjointe, il aura en charge les besoins économiques et sociaux des Parisiens. Il supervise la DASES, la DDEE, la DLH, la DPVI et la sous-direction de l'enseignement supérieur de la DASCO. Il est également en relation avec le CASVP.

### Pôle services aux Parisiens :

Animé par Jean-François DANON, secrétaire général adjoint, il a pour mission de répondre aux besoins des usagers des équipements publics. Lui sont rattachées la DAC, la DASCO, la DDATC, la DFPE, la DJS, la mission cinéma, la délégation générale à la modernisation, le bureau des temps et le comité d'histoire de la Ville de Paris. Il collabore avec les mairies d'arrondissement.

### Pôle fonctions support et appui aux directions :

Dirigé par Jean-François COLIN, secrétaire général adjoint, il supervise toutes les directions chargées des missions transversales et du fonctionnement de l'administration parisienne : DALIAT, DAJ, DF, DGIC, DPA, DRH, DSTI, ainsi que la délégation aux relations internationales, la délégation générale à l'évènementiel et au protocole, l'observatoire de l'égalité femmes/hommes, l'équipe Sequana et la cellule de pilotage du secrétariat général.

Cette organisation, qui avait été présentée dans les grandes lignes aux syndicats avant l'été, a été détaillée par la Secrétaire Générale dans un mail adressé aux personnels.

L'organisation en pôles ne surprend pas sur la forme et l'affichage d'une administration tournée vers les parisiens ne saurait être contesté ; sa traduction concrète, ses conséquences en matière d'organisation des directions et, *in fine*, sur le travail des personnels seront à évaluer rapidement. Nous prenons note des engagements de Véronique BEDAGUE-HAMILIUS en matière de « meilleure reconnaissance du travail de chacun », de « dialogue social toujours plus soutenu », de renforcement de celui-ci dans les directions, d'« intensification de la concertation ». L'UCP, qui restera fidèle à sa ligne conductrice de dialogue constructif et pragmatique veillera à ce que ces engagements ne restent pas de simples déclarations d'intention et se traduisent rapidement en actes perceptibles par les personnels. A l'heure où la Secrétaire Générale annonce vouloir faire évoluer le fonctionnement de l'administration, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que les personnels, qui se sont fortement investis au cours de la précédente mandature pour atteindre des objectifs souvent très ambitieux, seront à nouveau des acteurs déterminants, ce qui justifie qu'une attention particulière soit portée à leurs conditions de travail, leur pouvoir d'achat, leur parcours professionnel et leur carrière. L'UCP ne manquera pas de porter ce message.

## ***Concours et examens.***

Ont été déclarés admis à l'examen professionnel d'ingénieur des travaux de la Ville de Paris : Guy LE COQ (DPA), Sabine CANTIN (DPE), Jean-Luc LECLERC (DSTI), Didier VARLET (DPE), Alain TEIXEIRA (DPA).

UCP Flash leur adresse ses sincères félicitations.

## **Report du CTP de l'Eau.**

Le CTP spécial de l'Eau était convoqué le 2 octobre sur un ordre du jour comprenant en particulier la future organisation du service municipal de l'Eau.

Rappelons que la municipalité a décidé de reprendre la gestion de la distribution d'eau à Paris, déléguée depuis 1985 à des sociétés privées. Les contrats se terminant le 31 décembre 2009, cette re-municipalisation sera effective à compter du 1er janvier 2010.

Elle passera par la mise en place d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) chargé de cette mission qui devra reprendre, sous statut de droit privé, les personnels des sociétés actuellement distributrices. Quelques agents municipaux (moins d'une dizaine a priori) auront également la possibilité, sur la base du volontariat, de rejoindre cet EPIC, en position de détachement. Les organisations syndicales autres que l'UCP représentées à ce CTP ont refusé de siéger, estimant ne pas disposer de garanties suffisantes sur la situation des agents municipaux qui décideraient de rejoindre l'EPIC.

Le CTP est re-convoqué pour le 9 octobre. L'UCP a regretté ce report, estimant que les organismes paritaires, au fonctionnement duquel elle a rappelé son attachement, sont justement le lieu où débattre de ces questions.

## **Nomination de directeur.**

Le Maire de Paris a nommé Laurent Ménard, administrateur civil, Directeur du Développement Economique et de l'Emploi à compter du 6 octobre 2008.

## **Vote par correspondance.**

A l'occasion de la réunion d'information organisée par l'UCP à Morland le 29 septembre, qui a permis d'aborder de nombreux sujets, la question du vote par correspondance lors des prochaines élections professionnelles a été détaillée. Il s'agit en effet d'une nouveauté dans la mesure où cette possibilité est pour la première fois ouverte à tous les électeurs. Nous reviendrons sur les modalités pratiques très prochainement.

Pour les agents du CASVP qui souhaiteraient faire usage de cette possibilité nous rappelons que leur bulletin doit parvenir au bureau de vote au plus tard le 17 octobre, date de rigueur, à l'aide du matériel de vote (bulletins et enveloppes) joint à la propagande adressée à domicile.

## **Election du nouveau Président de l'AGOSPAP.**

Lors du Conseil d'Administration du jeudi 2 octobre dernier, il a été procédé à l'élection d'un nouveau président de l'AGOSPAP, en remplacement d'Antoine Blanca qui avait achevé son mandat et à qui nous tenons à rendre hommage.

C'est Christian Rollet, candidat des deux Administrations « historiques » que sont la Ville de Paris et l'APHP, qui a été élu Président de l'AGOSPAP.

Nous ne pouvons que lui souhaiter pleine réussite dans sa nouvelle charge, pour laquelle, il pourra compter sur la culture de dialogue et de négociation et les propositions constructives de l'UCP.

A cette occasion, l'UCP a rappelé les priorités suivantes :

- poursuivre le développement de l'AGOSPAP au service du plus grand nombre, sans exclure personne, comme le précise le Code Civil : « à proportion de leurs facultés respectives » (ce qui souligne le rôle social majeur du quotient familial).

- honorer les dépenses d'aides sociales exceptionnelles en faveur des agents en difficulté, ce qui nécessite l'abondement à due concurrence par la Ville, du déficit annoncé. Ces dépenses d'aides sociales exceptionnelles ne doivent cependant en rien porter atteinte aux autres activités de l'AGOSPAP, dont le caractère social est évident : vacances familles, juniors, billetterie loisirs, arbre de Noël, jouets et chèques cadeaux.

Toucher toujours plus d'agents, répondre davantage à leurs besoins est notre objectif.

Dans un contexte de plus en plus difficile, l'action sociale en faveur de tous les personnels prend toute sa dimension dans une politique moderne des ressources humaines.

L'UCP y prendra pleinement sa part, afin de porter vos exigences.

**Union des Cadres de Paris**

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS – Tél. 01.43.47.80.72 - Fax. 01.43.47.81.45